



AVIS DE COURSE
« Raid des Oiseaux »
Raid Catamaran Intersérie
Samedi 27 Avril 2019
Le Cercle Nautique du Ferret
Grade 5 B F18 et INC

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 Les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte à tous les **catamarans F 18 - INC.**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur :
<https://www.helloasso.com/associations/cercle-nautique-du-ferret/evenements/raid-des-oiseaux> ou le jour même, sur place, jusqu'à 11h00.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

- 25 euros / bateau.

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des inscriptions	27 Avril	De 09h à 11h

Jour de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
27 Avril	12h30	toutes

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Affichées suivant les prescriptions fédérales
- Disponibles 1 semaine avant le raid en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.capferret-voile.fr/actualite>

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type raid et adaptés au plan d'eau.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

- 9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX


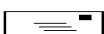
Des prix seront distribués aux premiers.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Cercle Nautique du Ferret
Plage du Phare, 33970 Lège-Cap Ferret
P : 06.14.69.11.41
 **05 56 60 44 06**
 cnferret@wanadoo.fr

14. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Date	Heure	Hauteur	Coeff.
Sam. 27	05h38	1,50m	
	12h19	2,91m	32
	18h05	1,70m	

Annexe Zone de course

